

sols protégés

Xk mtr

Emulsion pour sols en asphalte

Autolustrant de sol de nouvelle génération destiné à obtenir un fort brillant et une excellente résistance au trafic. Peut également s'utiliser sur béton et bitume. Peut se lustrer à basse et haute vitesse.

Mode d'emploi

Avant application, il convient de décaper parfaitement le sol avec le décapant approprié. Rincer et vérifier que le pH au sol soit compris entre 7 et 8. Sur sol parfaitement sec, appliquer une ou deux couches de XK mtr à l'aide d'un applicateur par pulvérisation suivi d'un étendage au balai de soie en respectant un temps de séchage de 20 à 30 minutes minimum entre chaque application. L'application doit se faire en croisée.

Entretien avec un détergent neutre ou un régénérant.

Entretien :

à l'aide d'un détergent neutre ou régénérant par balayage humide ou à l'autolaveuse. Peut se lustrer à basse et haute vitesse.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide blanc laiteux
- pH : 7,6 - 8,6
- Densité : 1,02 - 1,04
- Consommation : 30 à 50 m² par litre et par couche.

Précautions

Éviter les projections oculaires.
Respecter les temps de séchage.
Ne pas remettre le produit inutilisé dans le bidon.
Température d'utilisation : minimum 5°C.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche technique

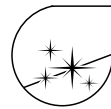
Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

12-07-2022 Ind. 15 ■



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

